



À la Saint-Marius, on voit clair à l'Angélus.



Les Sinagots

Il y a 10 000 ans (environ), le **Golfe du Morbihan** était un grand bassin verdoyant, avec quelques collines (les futures îles) et trois rivières : Noyal, Vannes et Auray. Puis le niveau marin est remonté,...lentement... de 7 à 10 mètres, créant ainsi le Golfe tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Les vestiges de monuments mégalithiques à Gornevèze et sur l'île de Boëde (dolmens, tumulus, et quelques radius et cubitus, témoignent de l'installation de peuples néolithiques vers - 5 000.

SÉNÉ : le nom primitif est **Senac**, forme romaine qui signifie, semble-t-il, l'ancienne propriété rurale.

C'est une commune à la fois maritime et terrestre, située au tout fond du bout du Golfe du Morbihan.

Limitée à l'ouest par la ville de **Vannes** et à l'est par la commune de **Theix-Noyal** dont elle est séparée par la rivière de Noyal. Le "**passage Saint-Armel**" permettait autrefois de traverser la rivière.

La superficie de la commune est de 2 000 ha. Elle est entourée par 47 km de trait de côtes particulièrement découpées, avec de nombreuses petites plages, quelques charmants petits ports et d'anciens marais salants.

SÉNÉ compte quatre îles : 2 "grandes" : **Boëde** (ou Bouëd), la plus grande, accessible à pied, à marée basse, un chemin permet de traverser l'étendue de vase en direction de l'île et de son sentier côtier. Attention !

L'accès est difficile et demande une bonne connaissance du passage. Pensez à surveiller l'heure des marées et à vous munir de bottes ! et l'île **Boëdic** (ou Bouëdic) située au sud de Bellevue.

Et donc 2 petites : **Mancel** cette vasière a été créée après la destruction en 1937 d'une digue, visibles de la pointe du Bill, et **Béchet** reliée à la presqu'île de la Villeneuve par aussi les ruines d'une ancienne digue.

Pendant longtemps les habitants de Séné ont été des gens de mer. Les marais salants, désormais transformés en réserve naturelle de notoriété internationale, étaient l'autre pôle d'activité de la commune.

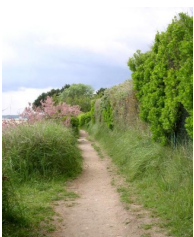
La culture des choux était également très importante à l'époque. et l'agriculture avec la pêche continuent d'avoir leur place dans la vie quotidienne des habitants, tout en protégeant le patrimoine naturel.

SÉNÉ est désormais une commune moderne et urbanisée de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Pendant près de quatre ans, la Ville de Séné et le Collectif patrimoine ont planché sur la toponymie sinagote, autrement dit la signification et l'origine des noms de lieux. Ce travail de longue haleine est enfin rendu visible grâce à la parution d'une brochure qui explique pas moins de 380 toponymes sinagots, anciens et récents : brochure disponible à la médiathèque Grain de Sel et en Mairie.

« Cette année, les temps forts tourneront autour du thème de Territoire engagé pour la nature » a annoncé **Sylvie Sculo** maire de **Séné**, le 11 janvier 2025 à la cérémonie des vœux.

ps : Le séné est aussi une plante utilisée comme purgatif : J'espère que ce texte n'aura pas le même effet !



sortie du 22 janvier 2023

Le Sinagot une chaloupe du golfe du Morbihan :

Ce bateau du golfe de Morbihan est plus précisément lié aux habitants (les Sinagots !) de cette commune.

Le Sinagot, appelé "bateau de Séné" ou "chaloupe de Séné" sur les rôles de bords, est une chaloupe, c'est-à-dire une unité grée avec deux mâts, portant deux voiles au tiers, à arrière pointu. Au XIX^{ème} siècle, ces bateaux étaient construits exclusivement sur la commune de Séné et les pêcheurs sinagots restaient pêcher tout près de chez eux.

Avec le **Joli vent lancé** en 2009, **Les trois frères**, classé monument historique et restauré en 1992 et le **Mab Er Guip** (reproduction 1985), d'avril à fin octobre (selon conditions météo), l'association propose une sortie découverte dans le Golfe à bord d'un des trois bateaux. Destination à choisir en tenant compte des vents, des courants et des marées !

Et,

de mai à septembre (selon conditions météorologiques !) : sortie à la journée à bord d'un bateau de pêche traditionnel : le « **Jean et Jeanne** » est un bateau de 8 m où chacun peut prendre la barre et participer aux manœuvres entre les îles du golfe, pique-nique à bord ou sur une île, beaux souvenirs garantis !

.....

La Réserve Naturelle des Marais de Séné :

La Réserve Naturelle est le plus grand espace naturel du Golfe du Morbihan (530 ha) située dans l'estuaire de la rivière de Noyal, partie la plus orientale du golfe du Morbihan. La physionomie de la côte, plate et basse, ainsi que la faible agitation de l'eau du fait de l'atténuation des courants favorisent le dépôt des particules fines en suspension dans l'eau qui s'accumulent et constituent deux milieux naturels particuliers : Dans le lit de l'estuaire : la vasière, également appelée le "slikke" (mot issu du néerlandais), vaste plateau de vase découvrant à marée basse, parsemé de chenaux (étiers). Sur les rives de l'estuaire, submersibles aux grandes marées : les prés salés ou herbus, également appelés le "schorre" sont deux milieux naturels intimement liés dans la continuité l'un de l'autre. Avec la richesse de ses espèces, le site est reconnu en Europe, comme l'un des espaces les plus remarquables pour sa biodiversité et plus particulièrement pour ses «oiseaux d'eau».

Chaque époque de l'année vous réserve de belles surprises : avocette, bécassine, tadorne, papillons, insectes étonnants, plantes des marais ... dans des milieux naturels variés et changeants Seul ou en famille, en autonomie ou accompagné des animateurs nature, il existe plusieurs façons de visiter la Réserve Naturelle des Marais de Séné : suivez les oiseaux ! et plus précisément une galinette cendrée ! ...

Pour la Balade du jour :

A **Séné**, 80 km de sentiers s'offrent aux amateurs de randonnées, nous ne ferons pas tout aujourd'hui. De plus, ce papier rédigé avant, nous ne sommes pas en mesure de vous relater (y a des coups de lattes qui se perdent !) ce qui nous attend aujourd'hui : Météo ou Chiffé à l'eau ? Et cela peut mettre le couchant en valeur ... Bon, Séné pas la mer à boire ...

Rédacteur : « Es-tu conscient de cette conclusion fatale ? »



AGENDA : 02 février 2025 ... : selon météo !

Ce n'est pas parce qu'en hiver on dit "fermez la porte, il fait froid dehors", qu'il fait moins froid dehors !

